

Image not found or type unknown



Préavis d'un mois au lieu de trois mois

Par **CélineP**, le **02/09/2008** à **16:17**

Bonjour,

je voulais savoir si j'avais le droit de demander qu'un mois de préavis à mon propriétaire, sachant que je suis au chômage, que j'habite à St Maurice dans le 94 et qu'une promesse d'embauche m'attend à Rennes.

En vous remerciant.